

2012: EL2

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES:	Directrices et directeurs de l'éducation
EXPÉDITEUR:	Jim Grieve Sous-ministre adjoint
DATE:	Le 29 mars 2012
OBJET :	Financement du programme de maternelle et jardin d'enfants à temps plein pour 2012-2013 (3 ^e année)
PIÈCES JOINTES:	Annexe 1: Bureaux régionaux du ministère de l'Éducation et agentes et agents d'éducation de la Direction de la mise en œuvre des programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants Annexe 2: Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants – Places allouées aux élèves et financement 2012-2013 Annexe 3: Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants - Montants repères par élève pour les besoins de fonctionnement Financement au titre des Programmes d'éducation - Autres pour 2012-2013

Je vous écris pour vous donner des informations au sujet du financement du programme de maternelle et jardin d'enfants à temps plein pour la 3^e année (2012-2013).

À l'instar de la formule suivie pour la première année et la deuxième année de mise en œuvre de la maternelle et jardin d'enfants à temps plein, en 2012-2013, tous les élèves suivant ce programme continueront à être financés pour une demi-journée par l'intermédiaire des Subventions pour les besoins des élèves (SBE). La demi-journée restante continuera pour sa part à être financée à même le paiement de transfert destiné aux Programmes d'éducation – Autres (PE-A)

L'expansion du programme de maternelle et jardin d'enfants à temps plein de 50 000 élèves en 2011-12 à 122 000 élèves en 2012-2013 va entraîner un total de projection du financement des opérations des conseils scolaires à 643 millions. Le programme de maternelle et jardin d'enfants à temps plein sera disponible dans toutes les écoles élémentaires en septembre 2014. Vous trouverez ci-joint les places allouées pour chaque conseil scolaire (voir annexe 2), comme il en avait déjà été question dans la note de service 2010: *EL 11 – Programme d'apprentissage des jeunes enfants – Planification pour 2012-2013 (3^e année)*.

Comme l'indique la SBE 2012-2013, l'allocation de maternelle et jardin d'enfants à temps plein ne financera pas les augmentations de salaire à travers le conseil scolaire pour l'année 2012-2013. Aussi, elle ne couvrira pas le financement pour des augmentations de salaire individuel résultant d'un changement de catégorie sur la grille salariale. Le financement pour les qualifications et l'ancienneté des enseignantes et enseignants et des éducatrices et éducateurs de la petite enfance (EPE) (pour les conseils éligibles) a été alloué basé sur les prévisions du Ministère. Les estimations des allocations de juin 2012 seront révisées pour refléter la mise à jour de l'information.

Le gouvernement facilite actuellement le processus d'une Table de Discussion Provinciale dans le but d'établir un cadre pour la négociation des conventions collectives locales dans le secteur de l'éducation. Comme base à ce processus, le 22 février 2012, le gouvernement a établi des paramètres d'ententes de la Table de Discussion Provinciale. Ces paramètres ont été intégrés à la SBE 2012-2013 et subséquemment aux montants repères du PE-A. Quand des ententes, de la Table de Discussion, acceptables pour le gouvernement et les partenaires et dans le cadre des contraintes budgétaires seront complétées, le Ministère, si nécessaire, modifiera l'entente de projet de maternelle et jardin d'enfants à temps plein 2012-2013.

Pour l'année scolaire 2012-2013, le programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants sera financé en fonction d'un montant repère par élève s'élevant à 4 458,43 \$ pour les conseils publics de langue anglaise, et à 4 493,78 \$ pour tous les autres conseils. Ces montants sont calculés pour les divers volets des SBE et comprennent des sommes pour parer aux coûts supplémentaires attribuables à la mise en œuvre de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein, dont le personnel enseignant, les éducatrices et éducateurs de la petite enfance, les activités scolaires et d'autres coûts, tels le personnel auxiliaire et le matériel. Ils englobent également l'Allocation pour l'éducation de l'enfance en difficulté fondée sur l'effectif et l'Allocation au titre du volet Expertise comportementale. L'Annexe 3 décrit dans tous les détails les divers montants repères par élève.

Veuillez retenir que les allocations pour le volet Besoins élevés (VBE) et la somme liée à l'équipement personnalisé (SEP), qui varieront d'un conseil à l'autre et qui sont accordées pour la deuxième demi-journée de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein dans le cadre des programmes et services destinés à l'enfance en difficulté continueront d'être versées à même le paiement de transfert destiné aux Programmes d'éducation – Autres. Les conseils admissibles recevront en outre une Allocation pour les conseils éloignés et ruraux, analogue à la SBE de 2012-2013.

Les conseils scolaires recevront sous peu leur entente de paiement de transfert destiné aux Programmes d'éducation – Autres pour 2012-2013. L'entente décrira le calendrier des paiements et les dates où les conseils devront rendre compte de leurs activités liées à la maternelle et au jardin d'enfants à temps plein. Veuillez noter que *l'annexe L – Grille des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance* doit désormais être soumise avec la soumission des estimations 2012-2013 en juin 2012. Le rapport de dépenses des EPE sera disponible dans SIIS pour la soumission de l'état financier 2011-12. Pour toute question ou précision à propos de cette note de service, n'hésitez pas à communiquer avec l'agente ou l'agent d'éducation de la Direction de la mise en œuvre des programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, qui est la personne-ressource affectée à votre conseil.

Nous vous savons gré du leadership et de l'engagement dont vous faites invariablement preuve à l'égard du Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants. L'année promet d'être stimulante et c'est avec enthousiasme que nous poursuivrons nos travaux.

<originale signée par>

Jim Grieve
Sous-ministre adjoint

c.c. Surintendantes et surintendants des affaires scolaires et des finances
Gabriel F. Sékaly, sous-ministre adjoint, Division des opérations et des finances de l'éducation élémentaire et secondaire

ANNEXE 1: Bureaux régionaux du ministère de l'Éducation et agentes et agents d'éducation de la Direction de la mise en œuvre des programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants

Bureau régional de Barrie

Ana Marie Prokopich (conseils de langue anglaise)

20, ch. Bell Farm, unité 9
Barrie (Ontario) L4M 6E4

Email: anamarie.prokopich@ontario.ca

Téléphone: 705-725-7260

Télec.: 705-725-7635

Bureau régional de London

Rod Peturson (conseils de langue anglaise)

217, rue York, bureau 207
London (Ontario) N6A 5P9217

Email: rod.peturson@ontario.ca

Téléphone: 519-870-2187

Télec.: 519-667-9769

Bureau régional d'Ottawa

Jacques Torjman (conseils de langue française et anglaise)

1580, ch. Merivale, bureau 504
Nepean (Ontario) K2G 4B5

Email: jacques.torjman@ontario.ca

Téléphone: 613-225-9210 poste 136

Télec.: 613-225-2881

Bureau régional de Sudbury / North Bay

Renée Brouillette (conseils de langue française et anglaise)

447, avenue McKeown, bureau 211
North Bay (Ontario) P1B 9S9

Email: renee.brouillette@ontario.ca

Téléphone: 705-497-6893

Télec.: 705-497-6896

Bureau régional de Thunder Bay

Heather Exley (conseils de langue anglaise)

615, rue James Sud, 1^{er} étage
Thunder Bay (Ontario) P7E 6P6

Email: heather.exley@ontario.ca

Téléphone: 807-474-2993

Télec.: 807-474-2999

Bureau régional de Toronto et sa région

Dolores Cascone (conseils de langue anglaise)

3300, rue Bloor Ouest, Sun Life Financial Centre
bureau 3610 – Tour du Centre
Toronto (Ontario) M8X 2X3
Email: dolores.cascone@ontario.ca
Téléphone: 416-325-6870
Télec: 416-325-4153

Zineb Sebbane (conseils de langue française)

900, rue Bay
Édifice Mowat, 24^e étage
Toronto (Ontario) M7A 1L2
Email: zineb.sebbane@ontario.ca
Téléphone: 416-325-8870
Télec: 416-314-7836

ANNEXE 2 :

Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants Places allouées aux élèves et financement 2012-2013

Index	DSBNo	Conseil scolaire de district	2011-12 MJETP – Places allouées	2011-12 MJETP financement de Projection	2012-13 MJETP – Places allouées	2012-13 MJETP- Projection de financement
1	1	DSB Ontario North East	156	\$854,487	390	\$2,178,615
2	2	Algoma DSB	208	\$1,200,990	572	\$3,239,847
3	3	Rainbow DSB	312	\$1,752,724	728	\$4,010,660
4	4	Near North DSB	234	\$1,290,079	546	\$2,959,016
5	5.1	Keewatin-Patricia DSB	78	\$466,565	234	\$1,376,800
6	5.2	Rainy River DSB	52	\$317,162	104	\$624,486
7	6.1	Lakehead DSB	208	\$1,214,761	598	\$3,435,997
8	6.2	Superior-Greenstone DSB	26	\$162,745	52	\$319,932
9	7	Bluewater DSB	442	\$2,448,513	1,066	\$5,788,645
10	8	Avon Maitland DSB	390	\$2,029,675	910	\$4,647,834
11	9	Greater Essex County DSB	962	\$5,152,118	2,184	\$11,482,691
12	10	Lambton Kent DSB	624	\$3,414,783	1,404	\$7,529,676
13	11	Thames Valley DSB	1,820	\$10,027,880	4,472	\$24,132,814
14	12	Toronto DSB	7,072	\$36,548,616	17,628	\$89,091,941
15	13	Durham DSB	1,664	\$9,240,299	4,238	\$23,082,412
16	14	Kawartha Pine Ridge DSB	858	\$4,834,277	2,028	\$11,224,499
17	15	Trillium Lakelands DSB	390	\$2,099,381	936	\$4,880,481
18	16	York Region DSB	2,678	\$14,756,991	6,578	\$35,485,486
19	17	Simcoe County DSB	1,170	\$6,616,952	2,964	\$16,432,692
20	18	Upper Grand DSB	884	\$4,539,423	2,054	\$10,312,514
21	19	Peel DSB	3,900	\$20,368,597	9,828	\$50,269,370
22	20	Halton DSB	1,352	\$7,393,829	3,614	\$19,341,459
23	21	Hamilton-Wentworth DSB	1,248	\$6,897,174	3,016	\$16,364,983
24	22	DSB of Niagara	936	\$4,789,420	2,184	\$10,945,625
25	23	Grand Erie DSB	650	\$3,230,621	1,534	\$7,458,740
26	24	Waterloo Region DSB	1,586	\$8,134,680	3,848	\$19,274,415
27	25	Ottawa-Carleton DSB	1,846	\$9,734,129	4,446	\$22,923,465
28	26	Upper Canada DSB	728	\$4,028,839	1,664	\$9,010,048
29	27	Limestone DSB	520	\$2,966,168	1,248	\$6,977,742
30	28	Renfrew County DSB	234	\$1,293,186	572	\$3,102,247
31	29	Hastings and Prince Edward DSB	390	\$2,178,084	910	\$4,990,738
32	30	Northeastern Catholic DSB	52	\$318,112	130	\$781,611
33	30	Nipissing-Parry Sound Catholic DSB	78	\$456,502	182	\$1,045,922
34	31	Huron-Superior Catholic DSB	130	\$750,196	312	\$1,771,511
35	32	Sudbury Catholic DSB	156	\$874,445	338	\$1,864,465
36	33	Northwest Catholic DSB	52	\$307,433	130	\$754,294

ANNEXE 2 :**Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants
Places allouées aux élèves et financement 2012-2013**

Index	DSBNo	Conseil scolaire de district	2011-12 MJETP – Places allouées	2011-12 MJETP Projection de financement	2012-13 MJETP – Places allouées	2012-13 MJETP- Projection de financement
37	33	Kenora Catholic DSB	26	\$153,413	78	\$451,386
38	34	Thunder Bay Catholic DSB	208	\$1,228,676	468	\$2,715,854
39	34	Superior North Catholic DSB	26	\$161,151	52	\$318,926
40	35	Bruce-Grey Catholic DSB	78	\$443,880	208	\$1,160,879
41	36	Huron-Perth Catholic DSB	130	\$728,355	286	\$1,573,801
42	37	Windsor-Essex Catholic DSB	520	\$2,865,600	1,196	\$6,487,347
43	38	London District Catholic School Board	468	\$2,598,308	1,118	\$6,100,653
44	39	St. Clair Catholic DSB	260	\$1,424,762	598	\$3,211,496
45	40	Toronto Catholic DSB	2,262	\$11,574,867	5,148	\$25,765,336
46	41	Peterborough V N C Catholic DSB	364	\$2,070,428	832	\$4,643,825
47	42	York Catholic DSB	1,352	\$7,460,584	3,354	\$18,127,489
48	43	Dufferin-Peel Catholic DSB	1,794	\$9,702,225	4,472	\$23,764,869
49	44	Simcoe Muskoka Catholic DSB	494	\$2,663,321	1,118	\$5,908,484
50	45	Durham Catholic DSB	468	\$2,373,971	1,196	\$5,938,343
51	46	Halton Catholic DSB	676	\$3,601,093	1,690	\$8,821,435
52	47	Hamilton-Wentworth Catholic DSB	676	\$3,705,759	1,638	\$8,805,615
53	48	Wellington Catholic DSB	208	\$1,142,806	494	\$2,667,606
54	49	Waterloo Catholic DSB	624	\$3,443,870	1,352	\$7,315,862
55	50	Niagara Catholic DSB	546	\$2,890,691	1,352	\$7,090,288
56	51	Brant Haldimand Norfolk Catholic DSB	286	\$1,525,291	650	\$3,404,302
57	52	Catholic DSB of Eastern Ontario	312	\$1,741,170	702	\$3,854,522
58	53	Ottawa Catholic DSB	832	\$4,661,057	2,080	\$11,434,093
59	54	Renfrew County Catholic DSB	104	\$560,247	260	\$1,375,899
60	55	Algonquin and Lakeshore Catholic DSB	260	\$1,392,054	650	\$3,398,114
61	56	CSD du Nord-Est de l'Ontario	52	\$325,144	156	\$957,667
62	57	CSD du Grand Nord de l'Ontario	78	\$530,812	130	\$869,741
63	58	Conseil scolaire Viamonde	286	\$1,529,145	806	\$4,198,272
64	59	CSD des écoles publiques de l'Est de l'Ontario	338	\$1,870,442	832	\$4,496,452
65	60	CSD catholique des Grandes Rivières	182	\$1,050,279	390	\$2,212,441
66	60	CSD catholique Franco-Nord	78	\$476,389	156	\$938,532
67	61	CSD catholique du Nouvel-Ontario	234	\$1,328,433	520	\$2,897,585
68	62	CSD catholique des Aurores boréales	26	\$168,139	52	\$330,379
69	63	CSD des écoles catholiques du Sud-Ouest	312	\$1,611,603	832	\$4,182,866
70	64	CSD catholique Centre-Sud	494	\$2,668,898	1,248	\$6,584,272
71	65	CSD catholique de l'Est ontarien	286	\$1,520,392	702	\$3,654,688
72	66	CSD catholique du Centre-Est de l'Ontario	650	\$3,656,992	1,560	\$8,594,936
73		Provincial Totals	50,076	\$269,540,081	122,018	\$643,367,930

ANNEXE 3 :
Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants
Montants repères par élève pour les besoins de fonctionnement
Financement au titre des Programmes d'éducation – Autres pour 2012-2013

Montant repère du financement par élève pour la maternelle et le jardin d'enfants à temps plein	Conseils publics de langue anglaise	Tous les autres conseils
A. Dotation (à raison de 26 élèves par classe)	2 935,69 \$	2 960,69 \$
A.1 Personnel enseignant ¹	1 268,19 \$	1 293,19 \$
A.2 EPE ²	1 667,50 \$	1 667,50 \$
B. Activités scolaires	377,33 \$	377,33 \$
C. Autres coûts (personnel auxiliaire et matériel)	241,03 \$	242,26 \$
C.1 Enseignantes et enseignants suppléants	62,12 \$	63,35 \$
C.2 Apprentissage professionnel du personnel enseignant	11,54 \$	11,54 \$
C.3 Professionnels et paraprofessionnels	60,76 \$	60,76 \$
C.4 Supervision à l'élémentaire	13,44 \$	13,44 \$
C.5 Manuels et matériel didactique	34,50 \$	34,50 \$
C.6 Fournitures scolaires	41,41 \$	41,41 \$
C.7 Ordinateurs scolaires	17,26 \$	17,26 \$
D. Éducation de l'enfance en difficulté	457,94 \$	467,06 \$
D.1 Allocation pour l'éducation de l'enfance en difficulté fondée sur l'effectif (AÉEDE)	456,53 \$	465,65 \$
D.2 Allocation au titre du volet Expertise comportementale (Allocation VEC)	1,41 \$	1,41 \$
E. Subvention pour la transition	446,44 \$	446,44 \$
Montant repère total par élève (A + B + C + D + E)	4 458,43 \$	4 493,78 \$

Notes:

¹ Ce qui reflète une augmentation de 10 minutes de temps de préparation

² Ceci est basé sur un taux horaire de 19,48 \$ et 26,75% des prestations

Remarque: la qualification et le financement d'amélioration Expérience (enseignant et de la CEE), des subventions régions rurales et éloignées et des subventions d'éducation spécialisée (Besoins élevés et Montant équipement spécial) sont basés sur les données du conseil d'administration spécifiques, et ne figurent donc pas dans le tableau ci dessus par élève.